Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 28 (1950)

Artikel: Chronique archéologique pour 1949

Autor: Blondel, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727612

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1949

LOUIS BLONDEL

EPOQUE GALLO-ROMAINE

UE du Vieux-Collège. On a démoli cette année le vieil immeuble Nº 10 rue du Vieux-Collège, ancienne propriété Kündig. La tour circulaire contenant l'escalier, qui dominait son toit, lui donnait un caractère particulier, surtout vu de la Vallée du Collège.

A l'origine, ces terrains dépendaient du couvent des Cordeliers de Rive; ils étaient en dessous de ceux de la propriété

Bolomier, achetés pour la construction du Collège au XVIe siècle ¹. Ils furent divisés en lots ou parcelles par la République, en 1569, afin d'être abergés à des particuliers qui devaient y construire des immeubles. Du côté de la colline on délimita 9 parcelles (10 à 18) à partir de la tour de la cuisine jusqu'aux fossés de la ville. Les parcelles 17 et 18 comprennent actuellement l'immeuble Nº 12. En même temps on établit une nouvelle rue, la rue du Vieux-Collège.

Il y eut des discussions au sujet de l'abergement de la tour des anciennes cuisines du couvent (parcelle 10); elle ne fut pas démolie et porta dès lors le nom de « tour du Vieux-Collège ». Les autres parcelles furent vendues en 1569 à No. Amy (ou Amédée) de Châteauneuf, la tour à François Cellerier un peu plus tard, le 28 février 1578, Avant d'être bâtis, ces terrains changèrent encore de propriétaires, les 15e

¹ Pour le couvent de Rive : L. Blondel, *Notes d'archéologie genevoise*, 1932, p. 115-132. Pour la maison Bolomier : *ibid.*, p. 132-135; *Genava*, XIV, p. 40-46.

et 16^e parcelles, qui nous intéressent ici, revenant à Amy de Châteauneuf et à Jean-François Pittard. Grâce à divers échanges, de Châteauneuf devint propriétaire de presque toutes les parcelles sauf de la 14^e, dédoublée, qui resta entre les mains des nommés Jean Conge et Miéville. Dans la suite, toutes ces parcelles (soit 5) parvinrent à Anne Bitto (Bithod), femme de Jean Sarrazin qui, avec l'autorisation du Conseil ¹, vend le tout en 1626 à Emilie de Nassau, princesse de Portugal.

A ce moment, les seules constructions étaient celles de l'ancienne tour du Vieux-Collège, qui servait d'entrée, donnant par derrière sur une grande cour et une

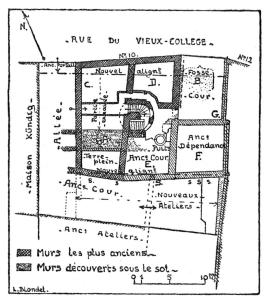


Fig. 1. - Plan de l'ancien immeuble nº 10, rue du Vieux-Collège.

maison haute avec ses places et un jardin. Cette maison haute est celle qu'on vient de démolir et qui a servi d'habitation aux princesses de Portugal. Elle passa ensuite entre les mains de la famille Minutoli (1678); Vincent Minutoli en passe la reconnaissance en 1708 à la République ². De nombreux propriétaires possédèrent cet immeuble: les de Gallatin, Dejoux, Fontanel, puis le consulat de SM. sarde, etc. M. Ed. Barde a raconté l'histoire de cet édifice, qui a aussi abrité l'école Privat de 1856 à 1884 ³. Il ne semble pas qu'on puisse faire remonter cette construction à une période antérieure à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVII^e. Seule la tour d'escalier conservait, dans sa partie supérieure, des fenêtres avec moulures de cette époque; tout le

¹ A. DE FARIA, Descendance d'Antonio XVIII, roi de Portugal, p. 169.

² Archives d'Etat, Genève: Gr. Evêché 13, fo 628.

³ Ed. Barde, « Au Vieux-Collège », Journal de Genève, 5. 7. 1949.

reste de l'édifice avait été remanié à diverses reprises. Sur le plan de Billon de 1726, on voit encore au levant une cour avec puits entourant la tourelle d'escalier. La partie la plus ancienne, seule excavée, à l'ouest de la tour (A-B, fig. 1), formait un rectangle avec, en saillie, l'escalier à vis; puis on y a adjoint le corps de bâtiment D, posé sur d'anciens murs de clôture, et plus tard encore la partie E recouvrant la cour du puits. La dernière rénovation, qui a subsisté jusqu'à nos jours, date du XVIII^e siècle. Elle est due à Jaques Gallatin qui, en 1725, obtient une autorisation de construire, mais n'a dû exécuter le travail que vers 1727-1728, au moins pour les dépendances du côté de la Vallée ¹. A partir de cette date, cette maison formait un vaste carré avec, au centre, l'ancienne tour d'escalier.

Au moment des démolitions, on a pu se rendre compte qu'une partie des murs reposait sur des fondations plus anciennes, datant de l'époque du couvent. La dépendance F (fig. 1) était du XVIIe siècle; elle avait des poutraisons moulurées de cette période. Nous ne savons pas quels étaient, outre la tour des cuisines, les bâtiments dépendant du couvent. On sait seulement que de ce côté, au pied de la colline, il y avait une grange et très probablement un édifice servant d'hospice ou de logement pour les passants. En plus du puits près de la tour d'escalier, il y en avait un autre sous la nouvelle rue; il fut comblé en 1569.

Les fouilles. Etant absent, nous n'avons malheureusement pas pu suivre les fouilles, exécutées au moyen de la pelle mécanique, qui a causé la perte de nombreux témoins archéologiques. Nous avons eu recours aux rapports faits pour le Musée d'Art et d'Histoire par MM. E. Sollberger et J. Monod, ainsi que par MM. A. Jayet, M. R. Sauter et P. Bertrand ². Je résume ici leurs observations. Bien que, grâce à l'intervention du Département des Travaux publics, on ait arrêté pendant quelques jours l'emploi de la pelle mécanique, le peu de terrain resté intact ne pouvait plus offrir beaucoup de documents. La plupart des objets ont été recueillis dans les déblais. M. Adrien Jayet a particulièrement examiné les couches de terrain, travail rendu difficile par le bouleversement général de cette fouille. Nous donnons ici le résultat de ses observations, en le remerciant, ainsi que tous les autres collaborateurs, d'avoir mis leurs notes à notre disposition.

Vers l'angle SE. de la fouille, côté colline, sous les nouveaux ateliers Kündig, on voyait les niveaux suivants : 1) Une couche de terre gris-jaune contenant en place des débris romains et plusieurs squelettes en position horizontale. 2) Une couche de sable et petit gravier de ruissellement, sorte de cône de déjection, couleur générale grise, plus ou moins terreux, sans objets. 3) Une couche de terre brune, grasse, pauvre en cailloux, avec des mollusques terrestres indéterminables, de la céramique grise

¹ Arch. Etat: Fiefs C. 33, fos 71, 75, en 1725 et 1727.

² Pour ces démolitions : *Tribune de Genève*, 15. 8. 1949, 16 (avec photos), 18, 19, 23, 26 août 1949; *Courrier*, 14, 18, 19, 20, 24 août 1949; *Journal de Genève*, 19. 8. 49; *La Suisse*, 18 et 24. 8. 49.

de la Tène III, sans traces de poterie sigillée ou de grandes tuiles romaines. 4) De 1 m. 25 à 2 m. 50 de profondeur, du sable jaunâtre avec céramique gauloise et quelques crânes humains. 5) Gravier gris avec venue d'eau. En continuant cette coupe le long de la fouille vers l'ouest on retrouvait la même stratification avec, dans les couches 3 et 4, de petites zones plus foncées, décelant peu de charbon, de la céramique grise, des ossements jaune clair, pas trace de fonds de cabane. Céramique peinte de la Tène dans la couche inférieure. Si on examine la coupe nord-sud près du mitoyen de la maison nº 12, on retrouve cette même stratification de gravier et sable intercalée entre le romain et le gaulois. Il y a donc eu un glissement de gravier provenant de la colline, glissement que nous avions déjà remarqué dans les fouilles précédentes près de la rue Verdaine.

Tout le centre de la fouille avait déjà été remanié au moyen âge, peu de débris romains en place. Parallèlement au mitoyen et, perpendiculairement à la rue on voyait en B (fig. 1) un fossé ancien, laissant une bande de terrain intact de 1 m. 50 à 2 mètres le long du mur. M. Jayet pense que cette fosse est due à une ancienne canalisation, mais nous sommes dans le doute en ce qui concerne son âge et sa destination. Nous avons relevé nous-même la coupe de ce fossé du côté de la rue, croyant d'abord qu'il s'agissait d'un des fossés de fortification de la ville, datant du moyen âge; mais il est à l'intérieur du tracé des murs des XIIIe et XIIIe siècles et ne peut avoir servi de défense à cette époque. Il est trop large pour une canalisation (3 m. 50), trop profond aussi par rapport à la rue (2 m. 60). Dans le fond de la cuvette il y avait encore un pilotis très fusé. Peut-être faut-il voir là un fossé protecteur et collecteur des eaux de la colline derrière les établissements gallo-romains?

Sous les nouveaux ateliers au sud jusqu'à la Vallée, on ne remarquait que le sable stratifié primitif du glaciaire quaternaire. Du côté de la rue il y avait encore une dépression avec des déblais assez tardifs.

De nombreux squelettes ont été remarqués dans la partie supérieure de la coupe, côté colline. De basse époque romaine, quelques-uns semblent avoir été en place, mais ils étaient orientés dans tous les sens. Ils n'ont pu être examinés scientifiquement. Un seul a été étudié et fouillé par MM. Sauter et Sollberger, le 24 août, dans la couche gauloise, à 2 m. 20 de profondeur sous le bétonnage des ateliers au SE. du chantier. La partie inférieure du squelette avait seule subsisté, la partie supérieure ayant déjà été arrachée anciennement. Son orientation était NO.-SE. (le bassin au NO.). M. Sauter dit ceci : «Il n'y avait pas de mobilier funéraire proprement dit, mais il a été impossible de creuser largement autour des jambes et des pieds de peur de provoquer l'éboulement du gros mur. Seuls quelques tessons de poterie gauloise, l'un sous le pied droit, les autres dans la région du bassin, constituent le matériel archéologique. » On en peut déduire que cette sépulture remonte bien à l'époque gauloise. Tous les débris osseux ont été déposés à l'Institut d'Anthropologie de l'Université.

Objets. On a recueilli sept vases presque complets dont six romains et un gaulois (la Tène III). Celui-ci (fig. 2a) est du type ovoïde bien connu, en terre grise à décor au peigne (hauteur 212 mm., ouverture du col 125 mm.); il a été trouvé à 2 m. 50 sous le sol en G (fig. 1) et contenait éncore des débris d'os calcinés. En 1931, dans les fouilles à l'angle de la rue du Vieux-Collège et de la rue Verdaine, nous

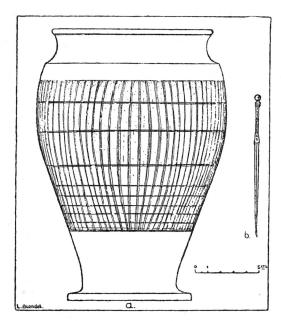


Fig. 2. — Vase ovoïde de la Tène et épingle romaine. Trouvés à la rue du Vieux-Collège.

avions aussi découvert sous un sol d'atelier une urne funéraire de la même époque 1. On sait que les artisans gaulois pratiquaient l'usage d'enfouir les cendres de leurs parents sous le lieu où ils travaillaient. Les vases romains comprennent deux cruches à une anse, sans décor (hauteur 103 et 145 mm. (fig. 3, a, b) et deux petits pots décorés à la barbotine (hauteur 100 et 135 mm., fig. 3, c, d). Leur forme et leur facture indique une basse époque, IIIe ou IVe siècle après J.-C. Ils sont de couleur jaune orangé ou tirant sur le brun bronzé. De la même époque, il faut encore mentionner deux coupes (ouverture 86 et 87 mm.), sans décor, avec vernis brun rose s'écaillant (fig. 3, e, f). L'une d'entre elles porte un graffite gravé à la pointe. Toutes ces pièces devaient faire partie du mobilier funéraire des tombes.

Nous avions déjà trouvé en place des poteries semblables en 1931 et précédemment sous la maison Kündig, B. Reber en avait recueilli plusieurs².

Mentionnons encore un assez grand nombre de débris de céramique gauloise et romaine. En ce qui concerne les premiers, trouvés dans la couche inférieure, plusieurs tessons peints à bandes blanche et rouge, un avec un quadrillé brun sur fond blanc. Dans les débris de vaisselle ordinaire grise, des assiettes, des coupes, des vases à décor au peigne, dont quelques-uns avec fort dépôt de suie à l'intérieur, ainsi que des fragments de parois de plus grands vases en terre grise (au moins 0 m. 30 de diamètre), peut-être des récipients de fondeurs. De l'époque romaine, il ne nous est parvenu que de la vaisselle ordinaire de tradition gauloise, des pieds,

¹ L. Blondel, «Maisons gauloises et édifice public romain (Basilique?)», Genava, X, p. 60 sq., fig. 7.

 $^{^2}$ *Ibid.*, p. 73 sq., fig. 14. Deux de ces cruches *(fig. 3 a* et *b)* sont restées en possession de M. Rod, contremaître; les autres, ainsi que l'épingle, sont entrées au Musée (n° 19040-19045).

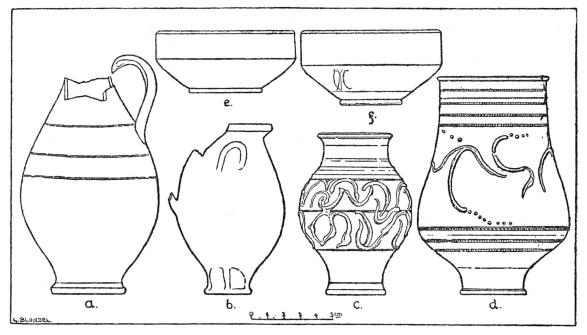


Fig. 3. — Vases et coupes romains, trouvés à la rue du Vieux-Collège.

anses et cols de grandes amphores vinaires. La céramique fine sigillée est rare; une dizaine de petits fragments, deux à décors d'oves, et une signature sur fond intérieur de coupe assez lisible : peut-être Blaesi? ¹ Enfin on a récolté plusieurs fragments d'un petit vase de couleur rouge brique à décor de feuilles estampées qu'on a reconstitué.

Les objets en métal ont dû disparaître à cause de la pelle mécanique. Seule une épingle romaine en bronze avec bouton terminal et décor martelé en losanges (longueur 112 mm.) a été retrouvée dans les déblais par M. Bertrand (fig. 2, b). Dans les fondations on a remarqué plusieurs grandes roches anépigraphes ayant appartenu à des édifices romains.

En ce qui concerne le moyen âge, la pièce la plus intéressante a été trouvée en A (fig. 1) dans le gros mur de soutènement (épaisseur 2 m. 75) supportant les sables de la colline. Ce mur, bien que remanié au XVIe siècle, doit dater de l'époque du couvent. On en avait retrouvé le début au-dessus de la tour de la cuisine; il devait clôturer l'ensemble des édifices conventuels. Il s'agit d'un fragment de croix très mutilé, de 0 m. 52 de hauteur, en pierre blanche dure, ressemblant à la pierre des Baux. Sur une face était représenté le Christ crucifié, sur l'autre la Vierge portant l'enfant. Les têtes et parties supérieures ont malheureusement disparu. Bien que les

¹ On pourrait aussi lire Blanesi, mais je ne trouve aucune marque semblable; cependant c'est un vase de bonne facture.

dégâts de la pelle soient visibles en plusieurs endroits, nous ne croyons pas que les têtes existaient encore, car les cassures supérieures sont plus anciennes. Les iconoclastes avaient certainement déjà mutilé ce monument avant qu'on l'ait réemployé dans ce mur. Cette sculpture, qu'on peut dater de la première moitié du XVe siècle, est de bonne facture, surtout la manière dont sont traités les plis de la robe de la

CROIX DE

CIMETIERE.

Couvent de Rive.

Plan et
gaces.

10
30cm.

A. L.B.

Fig. 4. — Sculptures provenant d'une croix de cimetière, rue du Vieux-Collège.

Vierge (fig. 4). Nous sommes si pauvres en œuvres figurées de cette époque qu'il est fâcheux qu'on n'ait pu sauver ce monument.

On sait que de nombreux artistes ont travaillé au XVe siècle au couvent de Rive, surtout pour Anne de Chypre, qui a fait construire la chapelle de Bethleem et un Saint-Sépulcre. Nous ignorons où s'élevait cette croix. Typique quant à la disposition des figures, elle est conforme aux croix de cimetière. Elle ornait peutêtre un des cloîtres du couvent, qui servaient aussi de lieu de sépulture. La robe de la Vierge conserve des restes de polychromie (gris-vert), ce qui semblerait indiquer que le monument était protégé par un toit. On voit des sculptures analogues dans l'église de Cluses au-dessus d'un bénitier ou dans un cloître comme à Vaison.

D'autres fragments de moulures du XVe siècle ont été vus dans les fondations, mais aucun d'entre eux n'offrait un intérêt particulier.

Conclusions. On peut tirer les conclusions générales suivantes. A l'époque de la Tène III, peut-être un peu plus anciennement déjà, il y avait des établissements gaulois, probablement des ateliers d'artisans, qui s'étendaient le long de la rive. Ces ateliers devaient se trouver près de la rue actuelle du Vieux-Collège, partie bouleversée, ce qui a empêché de trouver des sols en place. En arrière, au pied de la déclivité de la colline, les habitants avaient déjà procédé à quelques inhumations. Sous les cabanes, les cendres des défunts étaient placées dans des urnes, les deux rites, inhumation et incinération, étant pratiqués à cette époque. Pendant la première période de l'Empire, du Ier au IIIe siècle, le port ayant pris une forte extension, on aura construit des entrepôts pour les vins et les grains près des quais de déchargement

derrière la basilique du commerce ¹. Après les destructions de la fin du III^e siècle, on établit par-dessus les décombres un cimetière qui prit un assez grand développement au cours du siècle suivant. Ces tombes à inhumation contenaient des vases et objets suivant l'usage de cette époque. Au moyen âge, à la fin du XII^e siècle, cette partie de la rive fut englobée dans le périmètre fortifié de la ville; un couvent de Franciscains, cité dès 1266, vint s'établir sur ces terrains, où il subsistera jusqu'en 1535. La propriété du couvent sera dans la suite morcelée et abergée à des particuliers.

Construction romaine, rue Calvin nº 28. En établissant un couloir d'accès entre les caves de l'immeuble Naville, rue Calvin nº 28, et un corps de bâtiment ouvrant en dessous sur la cour du nº 18 au Perron, on a traversé un terre-plein qui n'avait pas été touché depuis des siècles (fig. 5). M. Edmond Fatio, architecte, que nous remercions ici, nous a signalé des restes archéologiques découverts à l'occasion de ces travaux.

En creusant sous les caves de l'immeuble qui fait face à la terrasse regardant le lac, sous une couche de remblais épaisse de 0 m. 80, on a mis à découvert un sol romain reposant sur le sable naturel de la colline. La stratification se présentait de la manière suivante : des remblais de 0 m. 80; juste au-dessous, un lit de tuiles brisées de 0 m. 20 d'épaisseur; puis des charbons dus à un incendie, hauts de 5 cm., recouvrant un sol bétonné de chaux de 0 m. 15 d'épaisseur. Plus bas, sur 0 m. 90 de hauteur, il y avait une stratification de sable rougeâtre compact recouvrant du petit gravier et du sable fin gris, relevée sur 1 m. 40 de hauteur, jusqu'au niveau du couloir du second sous-sol. Cette dernière couche de sable est naturelle : c'est le sable stratifié du glaciaire quaternaire.

Les tuiles sont de grandes tegulatæ à rebord, de bonne facture, et des tuiles courbes faîtières ou à recouvrement, typiquement romaines. Nous n'avons recueilli aucune autre poterie ou objet. Le sol est aussi de facture romaine et conforme aux procédés employés à cette époque. La couche de cendres indique que l'édifice a disparu lors d'un incendie et que le toit s'est écroulé sur le sol. Etant donné la qualité des matériaux on peut estimer qu'ils datent du I^{er} ou du II^e siècle après J.-C. et que l'incendie est probablement celui qui a détruit la ville à la fin du III^e siècle.

La couche de sable rouge se retrouve dans toute la vieille ville. Elle concorde en général avec des débris de la Tène et recouvre les alluvions anciennes qui ont formé la colline de Genève.

Cette découverte, qui semble à première vue d'importance secondaire, soulève une série de problèmes concernant la topographie antique de la ville. En premier

¹ Pour le port romain dans cette région : Genava, XIV, p. 40-42.

lieu, l'altitude du terrain naturel sous le sol romain, très en avant du côté du lac, nous montre qu'il existait un profond ravin sur l'emplacement de la rue du Perron. Des pentes très rapides devaient précéder les berges du lac. Des deux côtés du tracé du Perron, le promontoire devait être fort accentué. D'après les niveaux, on s'aperçoit que le sol romain se situe à la cote 393.65, soit à 3 m. 15 au-dessous de la cour de

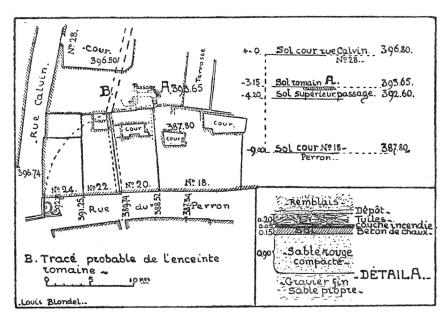


Fig. 5. — Sol romain sous l'immeuble nº 28, rue Calvin.

l'immeuble côté rue Calvin (396.80). Le haut de la rue du Perron vers la fontaine inférieure se situe à 392.75, soit encore 0 m. 90 plus bas que le sol romain. Nous avions déjà constaté l'existence de ce ravin, mais nous ne pensions pas qu'il était aussi prononcé.

En second lieu, on constate que des constructions romaines ont été élevées au sommet de la déclivité, probablement sur des terrasses avec jardins. Nous avions reconnu de semblables constructions en dessous de l'Evêché, entourées de jardins avec canalisations d'eau ¹. En avant des maisons on avait disposé des pavillons face à la vue du lac. Tous ces aménagements disparurent dans la catastrophe due aux invasions barbares de la fin du III^e siècle; les terrains restèrent abandonnés, car on avait établi plus en arrière une enceinte fortifiée ².

Nous n'avons pas tout le détail du tracé de cette enceinte dans la partie qui touche au Perron, cependant nous savons qu'elle passait à l'alignement des façades des maisons actuelles, côté cour, soit au n° 26, soit probablement aussi au n° 28 de

¹ Genava, XVIII, p. 37-38, fig. 6.

² Pour l'enceinte romaine : Genava, II, p. 116-118; XVIII, p. 47; XXII, p. 29-30.

la rue Calvin. Bien que le mur mitoyen des immeubles 20-22 au Perron, en face du passage de Monetier, soit très épais, il n'est pas certain que l'enceinte romaine ait suivi ce tracé. En face, sous la maison de Candolle, on n'a pas retrouvé de blocs importants, car tout le mur a été repris au moyen âge, avec en fondation deux maçonneries l'une derrière l'autre. Cependant au mitoyen 20-22 il y a des roches antiques qui débordent sur la rue au-dessous d'un contrefort. La suite des travaux de restauration de ces immeubles nous permettra de voir la nature de ces substructions. Le niveau de la rue du Perron a dû être abaissé et a fait disparaître toute trace possible de fondation, le sol naturel de la colline affleurant la chaussée.

Nous estimons pour le moment que l'enceinte devait décrire au haut du Perron un fort coude, pourvu sans doute d'une porte ou poterne, sorte de couloir commandant les deux côtés du ravin. Ce coude dessinant une barbacane, permettait de mieux défendre cet accès au *castrum* de basse époque romaine.

EPOQUE BURGONDE ET HAUT MOYEN AGE

Carre d'Aval, commune de Meinier. En juillet dernier, nous avions prié M. Marc-R. Sauter de bien vouloir examiner la découverte de tombes dans la propriété

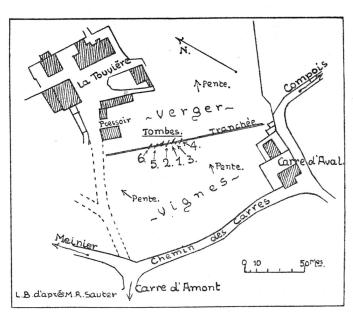


Fig. 6. — Plan du cimetière du Carre d'Aval.

Corthay, à la Touvière, au Carre d'Aval. M. Sauter nous a communiqué un rapport très complet sur ce cimetière.

Il est situé dans la propriété de M. Alexis Corthay, de la Touvière, au lieu dit « Les Pagandes » (déjà en 1730), parcelle nº 185 du relevé cadastral; coordonnées de

l'Atlas topographique: 506.225/121.200. Altitude environ 450 mètres, exposition au nord, dans une pente (fig. 6).

Le creusement d'une longue tranchée traversant le pré du SE. au NO., tranchée large de 0 m. 40 à 0 m. 50 et profonde de 1 mètre, a coupé en diagonale plusieurs tombes en dalles. Ces sépultures se trouvent à environ 0 m. 80 de profondeur. La position de quatre tombes est attestée sûrement (tombes 1, 2, 5, 6). La tombe 4 n'est indiquée que par la position des os du pied et du tibia; d'autres tombes sont moins certaines. Entre les tombes 2 et 5 il y avait un gros bloc erratique.

M. Sauter dit qu'il s'agit de tombes à dalles sans mobilier, à squelette allongé sur le dos. La couverture était formée de petites dalles reposant sur les dalles latérales. Il n'y avait aucune trace de mobilier. Cependant avec les ossements déposés par les ouvriers sur le bord de la tranchée, il y avait quelques coquilles d'huître, très fragiles. Les ouvriers n'ont pu dire si ces coquillages provenaient des tombes. C'est fâcheux, car si c'était le cas, il serait à rapprocher des trouvailles de coquillages faites il y a un siècle par H. Gosse dans les tombes burgondes, coquillages oxydés par le contact d'objets en fer, et qui ont suscité à l'époque des discussions. L'absence totale de mobilier rend une détermination chronologique difficile, cependant la construction de tombes à dalles, la situation du cimetière sur une pente, la disposition des sépultures en rangées, permettent avec assez de certitude de classer ce cimetière dans l'époque du haut moyen âge. Les ossements recueillis ont été déposés dans les collections de l'Institut d'anthropologie de l'Université.

MOYEN AGE ET ÉPOQUE MODERNE

Maison romane au Perron nº 21. Nous avions déjà signalé l'année dernière la découverte d'une grande fenêtre retrouvée dans le mitoyen entre les immeubles 21 et 23 du Perron¹. En dégageant le rez-de-chaussée de ce même immeuble, on a découvert, au-dessous de cette fenêtre, deux fenêtres jumelles romanes et une porte voisine avec arc en tiers-point (fig. 7). Ces ouvertures avaient été bouchées et la porte condamnée, car il n'y avait plus de communication entre les deux maisons voisines. Une partie d'une des fenêtres avait été coupée par une souche de cheminée.

Ces fenêtres romanes étaient de petites dimensions : 0 m. 82 de hauteur sous l'arc sur 0 m. 56 de largeur. Leur mouluration avait été ravalée de plusieurs centimètres, faisant disparaître les quarts de rond des arcs. Le trumeau central séparant les ouvertures avait particulièrement souffert, car la colonne supportant un chapiteau ne montrait plus que la naissance des profils. Cependant les traces étaient

¹ Genava, XXVII, p. 26-28.

suffisantes pour pouvoir reconstituer les arcs avec profil en boudin. La porte ogivale est certainement plus tardive; elle a été reconstruite sur l'emplacement d'une entrée plus ancienne. Pour sa reconstruction on s'était servi des moulures de la porte précédente, en introduisant vers l'arc un claveau supplémentaire, pour lui donner un dessin en tiers-point. Tout cet arc avait été déjeté sous la poussée des murs. Les moulures en quart de rond sont semblables à celles de la fenêtre double et ne correspondent pas comme style aux profils qu'on aurait dessinés aux XIVe ou XVe siècles. La hauteur de la porte ne concorde pas avec celle des fenêtres. Il est

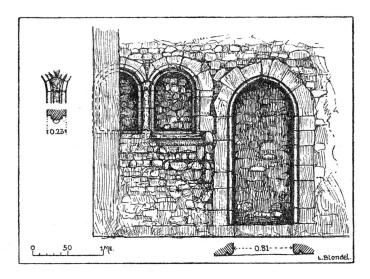


Fig. 7. — Rue du Perron nº 21, façade romane.

donc presque certain qu'à l'origine cette porte avait aussi un arc en plein cintre en accord avec les autres ouvertures.

Une autre constatation a une grande importance. Toutes les tailles en molasse du lac ont subi l'action d'un feu violent et ont de ce fait été fissurées. Cet incendie doit se situer en 1339, quand tout le quartier a été détruit par le feu ¹. On peut donc affirmer que les fenêtres sont antérieures à cette date et que la porte aura été refaite après cet incendie. Nous avions hésité l'an dernier à dater la fenêtre supérieure de l'époque romane, en proposant le XIVe siècle; mais comme elle est dans le même axe que celles du rez-de-chaussée, il n'y a pas de doute qu'elle fait partie d'un même ensemble, quoique certainement plus ancien.

Tout ce mur mitoyen, qui à la base mesure plus d'un mètre d'épaisseur, est le dernier témoin d'une maison dont toutes les autres faces ont été reconstruites à

¹ Mém. Soc. Hist. Genève, t. IX, p. 309.

diverses époques. La cave de l'immeuble nº 23 a été excavée après coup; auparavant, la porte latérale donnait sur une cour et un jardin mentionnés dans les textes. En avant de cette façade, sous la cave, nous avons retrouvé des murs anciens dessinant au delà de la cour une petite maison placée en bordure du passage de Monetier. On voyait aussi un foyer circulaire de fondeur avec des débris de céramique du moyen âge, des scories, des cendres et une sépulture.

La façade latérale de la maison n'avait de jours que dans sa partie postérieure. Du côté du Perron, on distinguait le départ des murs d'un petit immeuble légèrement en saillie sur la rue et qui occupait la surface antérieure du n° 23. Plus en arrière, au delà de la cour, on voyait encore les caves aux murs épais d'un corps de

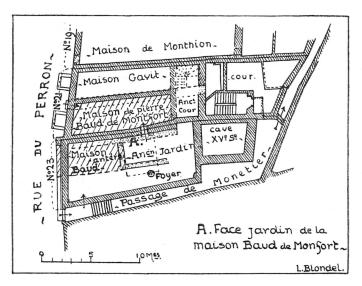


Fig. 8. — Plan des maisons nº 21 et 23, rue du Perron.

logis des XIVe ou XVe siècles. Dans la suite, la cour ayant été construite, ce logis fut adjoint au n° 23, en bordure du passage de Monetier (fig. 8).

Nous avions supposé dans notre précédente chronique que tout l'immeuble n° 21 avait, au XIVe siècle, appartenu à la famille Gavit et que la maison Baud, sa voisine, n'occupait que la parcelle du 23. Après une nouvelle étude, rendue difficile par de nombreuses indivisions de propriété, nous arrivons à une autre conclusion. La maison actuelle du n° 21 provient à l'origine de deux parcelles juxtaposées (fig. 8). Du reste les caves sont encore doubles. La parcelle du bas appartenait en effet au XIVe siècle à la famille Gavit et auparavant à Emerande de Lausanne, alors que celle du haut dépendait du même propriétaire que l'immeuble du n° 23, la famille Baud ou Bailli. Il y avait donc entre la maison des de Monthion (n° 17-19) et celle qui touchait au passage de Monetier (n° 23), deux propriétés et non une

seule. Les Baud possédaient les deux immeubles supérieurs et la maison romane retrouvée leur appartenait.

La famille Baud a joué un rôle important au début de la commune genevoise. Elle appartenait à cette haute bourgeoisie alliée à la noblesse du pays. Pierre Baud, et ses fils Michel et Reymond sont cités en 1289. Les enfants de Pierre sont encore mentionnés en 1294 1. Ils étaient au nombre des fondateurs de la nouvelle commune, partisans cependant du Prince-Evêque, mais hostiles à l'influence de la Maison de Savoie. Leur immeuble du Perron apparaît à l'occasion de contestations qui eurent lieu entre les Clercs du Chœur et la Prévôté de Saint-Pierre. On voit que Peronet Rolet et Philippe Marain frères, ainsi que Nicolas Martin dit de Saint-Jeoire, possédaient des droits sur une maison au Perron vendue auparavant aux Clercs du Chœur par Peronete fille de Pierre Vilars (en 1289) 2. A cette date cet immeuble était limitrophe de celui de Pierre Baud et aussi d'une maison de bois (domus lignea) des hoirs de Jaques de Compey, comprenant plusieurs bâtiments sur la même parcelle. En 1291, Nycolas de Saint-Jeoire de Rive (de Ripa) abandonne ses droits sur cette maison au profit des Clercs du Chœur. Il est dit encore qu'auparavant elle appartenait à Vincent Clemençat. Dans les confins décrits dans ces actes, on cite la maison des enfants de Pierre Baud. Dans un autre acte plus tardif (1357), entre François Baud et la Prévôté de Saint-Pierre, il est dit que ce François a acheté une maison des Clercs du Chœur, alors que le Prévôt prétendait que cet immeuble avait été de tout temps du fief de la Prévôté. On en peut déduire que la contestation de droits entre les Clercs du Chœur et la Prévôté n'était pas éteinte et que François Baud avait acquis à ce moment la parcelle voisine de la sienne, primitivement propriété des Clercs du Chœur. Vu les pièces et actes fournis, cette réclamation a été annulée, car l'article est barré. Cet immeuble des Clercs du Chœur devait être sur l'emplacement de la vieille cave derrière le nº 21, contre le passage de Monetier. Jusqu'à la fin des anciens droits féodaux, il y eut des litiges de fief pour cet immeuble; en 1704 encore, son propriétaire François Forget doit passer un acte de réduction de fief en faveur de la République, une partie de sa maison étant réputée de franc aleu ou de fief ignoré. Par contre, le passage de Monetier dépendait du Chapitre et non de la Prévôté 3.

Nous avons déjà parlé de cette maison de pierre des Baud, citée en 1330 et 1350 comme propriété de Reymond Balli, médecin (physicus): domum suam vocatam domus lapidea. La seconde partie de la maison (sur la parcelle du nº 21), appelée maison antérieure (domus vocata anterior sita ante dictam domum lapideam), était

 $^{^1\,\}mathrm{Galiffe}$, Notices généalogiques, t. I, p. 39 sq.; Mss. Galiffe 40, p. 38 et Grosses de la Prévôté.

² Pour ces transactions : Clercs du Chœur R. I., Prévôté Saint-Pierre, Gr. I, fo 55.

 $^{^3}$ C'est Monetier, et non Monnetier, qu'il faut écrire, de $\it munire$: « En Munitier », en 1313, Inventaire Chapitre I, fo 8 vo.

indivise entre les fils de Pierre, soit Reymond et Michel. Elle n'était pas en pierre, mais elle est qualifiée de chosal. Dans la suite, toute cette propriété passera à François Baud, donzel, et à sa femme No. Yolande de Montfort qui, veuve, se remarie avec Humbert Provana. N'ayant pas eu d'enfants de ces deux mariages, elle teste

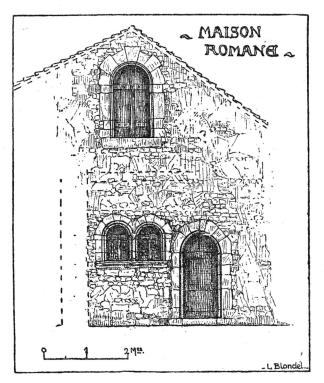


Fig. 9. — Façade de la maison romane nº 21, rue du Perron.

en 1421 en faveur de No. Hugues, seigneur de Montfort, son cousin. Ainsi toute cette propriété passa aux de Montfort ¹.

Nous ne poursuivrons pas plus loin la provention de cette maison, mais nous avons la preuve que la maison de pierre des actes du XIVe siècle est celle qu'on vient de découvrir. Ceci nous permet aussi de la dater de la seconde moitié du XIIIe siècle. Vu la rareté des édifices de cette époque dans l'architecture civile — la plupart, étant en bois, ont disparu dans les graves incendies qui ont ravagé la ville — nous pouvons obtenir quelques renseignements sur la disposition de ces maisons de la haute bourgeoisie (fig. 9). Avec une largeur minime de 4 m. 50, mais une profondeur

¹ Pour les proventions de la Prévôté: *Genava*, XXVII, p. 27. Pour le fief du Chapitre: Gr. 18, fº 155, rec. Hugonin de Montfort, 1426. Pour Yolande de Montfort: Prévôté Gr. I, fº 49; Hôpital de la Trinité nº 8, fº 45 vº. Nous avions par erreur situé cette maison Baud en face, au 20-22 (*Genava*, II, p. 116), où les Baud avaient aussi des propriétés.

de plus de 11 mètres, son aspect ne devait guère se différencier de celles que nous voyons encore dans la campagne genevoise. Il est vrai qu'ici elle donnait latéralement sur une cour et un jardin. On peut reconstituer cette façade latérale avec fenêtre haute donnant dans un grenier, en dessous d'un pignon avec toit très peu incliné. Il n'y avait pas de pignon sur la rue, comme dans tout le nord de la Suisse et une grande partie de la France, mais un chenau horizontal avançant sur la façade, semblable à ceux de l'Italie et de la France du sud. Nous avons donc bien ici une construction de type latin.

Comme cet édifice était construit sur une parcelle en profondeur et non quadrangulaire, il n'a pas de caves à colonnes, comme à la maison de Monthion toute proche, ou à celle des nobles Tavel qui, plus importante, ressemblait à une maison forte ¹. La maison du médecin Reymond Baud ne devait pas contenir de boutique commerciale sur la rue, il est même probable que la seule entrée de l'immeuble était celle qui donnait sur la cour. Elle devait compter au maximum, outre un soussol sur rue et un rez-de-chaussée surélevé, un étage surmonté d'un vaste grenier ou logis dans les combles. La fenêtre du haut devait permettre de faire monter par un treuil les provisions de bois. Un deuxième corps de logis, la petite maison, située au-dessus, complétait cette habitation.

Il faut remarquer qu'en pleine période du style ogival, on conservait encore dans l'architecture civile les formes romanes. Cet usage se retrouve dans tous les pays. L'architecture religieuse a eu une évolution beaucoup plus rapide, introduisant les nouvelles formules dans l'art de construire, alors que pour les habitations on s'en tenait aux types précédents.

Bien qu'on n'ait pas démoli ce mitoyen, parvenu à peu près intact malgré les multiples reconstructions survenues au cours des siècles, il ne sera plus visible, ayant été de nouveau recouvert. C'est la première fois que nous avons eu la possibilité de voir une façade du XIII^e siècle dans notre ville, car celle de la maison Tavel a été reconstruite vers 1334.

Versoix. En creusant les fondations pour une nouvelle école sur l'ancien plateau du château, au lieu de rencontrer le gravier naturel, on est tombé sur de gros remblais. Il n'est pas douteux, car on en voit la coupe, qu'en ce point on a traversé les anciens fossés du château du moyen âge, établis derrière la grande tour ronde, dont on n'a pas encore retrouvé les substructions. Nous reviendrons une autre fois sur le détail de ces ouvrages.

Sur l'emplacement de l'ancienne église, la commune de Versoix a établi un jardin et remonté contre le mur de clôture la porte de l'église disparue, dernier témoin du XV^e siècle.

¹ Caves à colonnes: Genava, XXVII, p. 28; Blondel, Notes d'archéologie genevoise, p. 9 sq.

Vuillonnex. A l'entrée, à main droite, du village de Vuillonnex, on voit une maison intéressante montrant du côté du jardin un péristyle à colonnes d'ordre dorique. Cet immeuble, propriété actuelle de M. Eckert, a été reconstruit au début du XIX^e siècle par Pierre-Etienne Theremin, longtemps maire de la commune de Bernex ¹. Avec son escalier décoré de fers forgés, ses boiseries de cheminée, son péristyle classique, elle porte l'empreinte du style de la Restauration. D'importantes transformations ont été exécutées cette année dans cette propriété. Les dépendances avec caves voûtées en brique ont été démolies, ainsi qu'une annexe, pour élargir la route cantonale.

En restaurant la façade, côté jardin, on a vu que cet immeuble avait englobé plusieurs maisons juxtaposées. La mappe sarde du XVIIIe siècle indique en effet une série de maisons et granges sur cet emplacement. On distingue en tout cas dans le corps central deux maisons avec un étage sur rez-de-chaussée avec des fenêtres à meneaux bouchées. A droite du péristyle, dans le bas, on a trouvé une jolie fenêtre à accolade moulurée, pourvue encore de ses barreaux en fer. Il y avait donc là au XVIe siècle un immeuble d'une certaine importance. Nous ne savons pas si la maison forte des de Copponex, qui a joué un rôle dans la guerre des Peneysans, ne s'élevait pas dans cette partie du village. En tout cas les de Copponex avaient des propriétés dans cette région.

Boulevard de la Corraterie. Cet automne, on a procédé à des travaux de consolidation sous le bâtiment du Crédit Lyonnais, à la place Bel-Air. On constatait de forts affaissements dans cet édifice. M. Pingeon, ingénieur chargé d'exécuter les travaux de consolidation, nous a signalé les fouilles entreprises en sous-œuvre.

Comme au Musée Rath, la partie des fondations établie sur les fossés a cédé, car les pilotis qui supportaient les maçonneries n'étant plus dans un niveau d'eau, s'étaient complètement fusés. Ces affaissements n'étaient pas partout semblables. On a constaté que toute la partie antérieure du côté de Bel-Air avait résisté, étant construite sur d'énormes murs (fig. 10). Ces fondations anciennes ne sont autres que les bases de la grosse tour au boulevard de la Corraterie, qui formait sur le Rhône la tête de l'enceinte élevée au XVI^e siècle. Dans la suite, pour établir à l'extérieur le bastion de Hollande, on a remblayé le fossé encerclant la tour; aussi ce terrain mal tassé a causé les affaissements actuels.

Cet ouvrage de fortification était une remarquable construction. On a mis à découvert une partie de ses murs posés sur un soubassement en roche, puis au-dessus avec un fort talus établi avec des grès taillés en forme de bossage, laissant en retrait les joints vifs des assises. En avant du soubassement, on a retrouvé un gros pilotis encore intact, destiné sans doute à ancrer les bases, peut-être aussi un reste des

¹ P. F. Geisendorf, M. A. Borgeaud, Geisendorf-des-Gouttes, Quatre siècles d'histoire protestante, 1544-1944, p. 102 sq., fig. 11.

bâtardaux enfoncés au moment de la construction. Cet ouvrage était destiné à contenir une batterie d'artillerie. Du côté de la place, il était simplement fermé par une paroi peu épaisse.

Pernet des Fosses, le maître d'œuvre de la République, qualifié aussi de « maître des murailles », en fut l'ingénieur. On parle pour la première fois de cet ouvrage le 3 décembre 1540. « Ordonné qu'il soyt fayet ung Belluard vers la porte de laz Corratterie que soyt puyssant et fort » ¹. C'était en effet une fortification puissante :

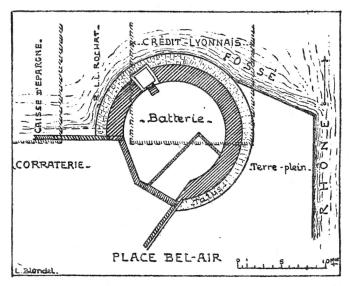


Fig. 10. — Plan de situation de l'ancien boulevard de la Corraterie.

le plan Billon de 1726 lui donne 18 m. 26 de diamètre à la base et 15 m. 70 au-dessus du talus, avec une épaisseur de murs de 1 m. 90. Il était conforme à ces premiers bastions-tours, destinés à abriter l'artillerie et qu'on vit s'élever dans toutes les forteresses de cette époque. Les talus prononcés avec bossages étaient destinés à résister au choc des boulets et à faire ricocher les projectiles des canons.

Le 6 décembre 1540, le Conseil confirme sa première décision et va visiter les lieux. Il y retourne le 27 du même mois. Le 7 janvier 1541 Pernet des Fosses sollicite la fondation dudit boulevard; il n'était donc pas encore commencé ². En même temps on établit les murailles le long de la Corraterie et la nouvelle porte, toute proche de la tour, qui devait remplacer l'ancienne près de la Monnaie. Le 24 juin 1541, il est cherché des pierres pour « fère le portal vers la Corracterie, pour cela on prendra celles des cloîtres de Saint-Pierre ». Son pont-levis n'est établi qu'entre le 26 juillet

¹ Reg. du Conseil, 3 déc. 1540, fo 545.

² Ibid., 6 déc. 1540, fo 549; 7 janv. 1541, fo 1; 24 juin 1541, fo 244.

et le 21 août 1542. Cette porte ne subsistera pas longtemps, car elle sera remplacée dès 1565 par celle qu'on avait construite près du bastion de l'Oie sous la Treille. Elle sera fermée le 4 octobre 1565 et bouchée le 5 novembre suivant. La porte vers le bastion de l'Oie prendra le nom de « Porte Neuve » et restera jusqu'au XIX^e siècle la seule entrée de ce côté de la ville ¹.

Toute la courtine comprise entre le boulevard de la Corraterie et le bastion de l'Oie construit en 1541, appelé « Belluard devers Pallex » ², suivait exactement l'alignement des maisons de la Corraterie, qui sont établies sur ce rempart. A l'origine, le boulevard de la Corraterie donnait directement sur le Rhône; on en a la preuve grâce au plan de Gillier (ou Gerlier) établi après 1564. Ce n'est que plus tard qu'on jugea nécessaire de le compléter par une terrasse du côté du fleuve. Le fossé primitif devant cette grosse tour mesurait plus de 19 mètres et jusqu'à 24 mètres devant les murs de courtine. Les vues de Châtillon du XVIIe siècle donnent une bonne image de cet ouvrage où sont dessinés les murs appareillés en bossages. En 1663, la construction du bastion de Hollande obligera à creuser des fossés beaucoup plus à l'extérieur et à recouvrir les anciennes tranchées du XVIe siècle. Dès 1830, on construira sur cet emplacement un marché couvert qui sera surélevé en 1842 pour servir de bâtiment de poste (1843-1865), puis de caserne de gendarmerie. Depuis 1876, il abrite le Crédit Lyonnais ³.

Hôtel de Ville et Arsenal. En procédant à la réfection de la paroi intérieure du portique de l'Hôtel de Ville du côté de la rue, on a mis au jour une cavité assez profonde. On s'est demandé si on avait bouché une petite fenêtre ou un guichet permettant de voir à l'extérieur de l'édifice. Mais après examen on a constaté que cette ouverture coudée se prolongeait en hauteur sur 0 m. 80 comme pour une souche de cheminée. Tout ce mur est très irrégulier, établi avec des matériaux mélangés. Il n'est pas improbable qu'en 1617-1620, au moment de la construction de cette façade, on ait utilisé une partie des anciennes maçonneries des maisons qui ont été acquises par la République pour agrandir la Maison de Ville.

On a profité de la pose sous l'ancien Arsenal de deux panneaux de mosaïques d'Alexandre Cingria, pour transformer et restaurer la petite annexe voisine du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville. On a ouvert une nouvelle arcade, ce qui a permis d'agrandir d'une travée la halle sous cet édifice. Un escalier a été construit au même endroit pour desservir les étages.

Galerie de mines. En établissant une canalisation de gaz dans la rue Ferdinand Hodler, on a coupé l'extrémité NE. des murs de la contregarde du bastion de Saint-

 $^{^1}$ $Ibid.,\ 26$ juillet 1542, fo 79; 21 août 1542, fo 99 vo; 7 août 1564, fos 86 vo, 87 vo; 4 oct. 1565, fo 105 vo; etc.

 $^{^2}$ $Ibid.,\,16$ août 1541, fo 281 vo.

³ L. Blondel, Le développement urbain de Genève à travers les siècles, p. 119.

Antoine. Derrière ces murs très épais et à leur base, la fouille a traversé deux galeries de mines à leur point de jonction. L'une montait du côté de la place Sturm; l'autre, un rameau, venait déboucher perpendiculairement à cette direction. Le point d'intersection est situé en face du n° 9 de la rue Hodler le long du trottoir, à 3 m. 80 de l'angle de cette rue avec le boulevard Helvétique. On avait déjà retrouvé en 1936 cette galerie, le long du fossé du bastion, sous le talus de la place Sturm ¹.

Restaurations diverses. Maison Mallet. On a commencé les restaurations de l'ancien immeuble Mallet à la cour Saint-Pierre, maintenant propriété de l'Eglise nationale protestante. La réfection des façades du côté de la cour sera suivie de celle des façades qui font face à la rue de l'Evêché. Cette très belle maison construite par J.-François Blondel, en 1721, nécessitera de gros travaux de restauration.

Saint-Pierre, cathédrale. — Il a fallu reviser toute la flèche métallique de Saint-Pierre, construite en 1895. Pour cela, on a dressé des échafaudages très importants, au moyen de constructions tubulaires. Ce travail est terminé.

La tour du Midi a été entièrement restaurée à l'extérieur. On a rejointoyé les belles tailles en roche du XVIe siècle, réparé le toit avec les clochetons en bois et consolidé la rose supérieure.

Temple de Saint-Gervais. Une cloche du XVe siècle, remplacée par une nouvelle, a été acquise par le Musée. Cf. W. Deonna, « Le clocher de Saint-Gervais et ses cloches », Les Musées de Genève, février 1950.

¹ Genava, XV, p. 61-62, fig. 5.

